

RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

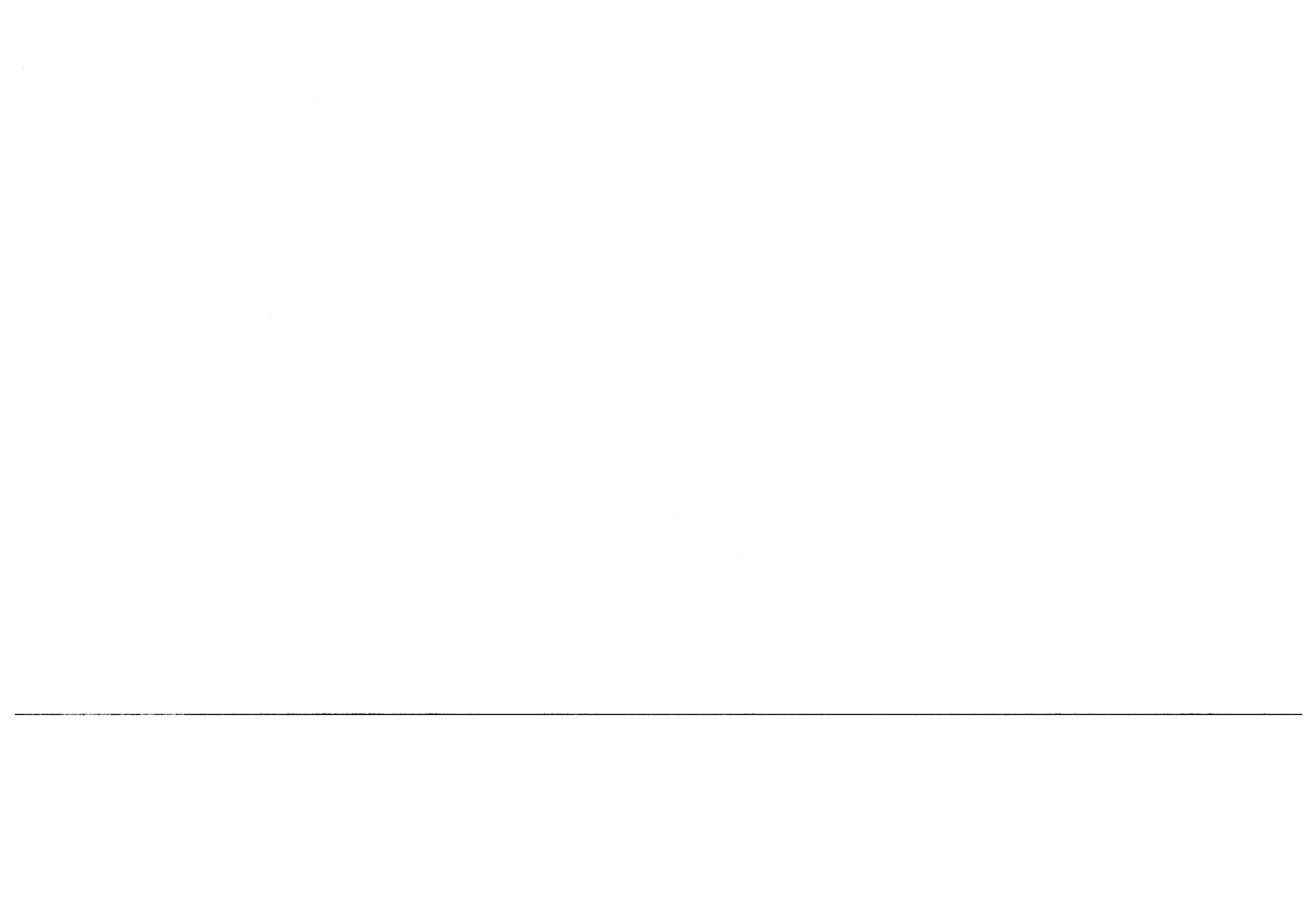
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00321
Numéro SIREN : 274 600 014
Nom ou dénomination : OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU LOT

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2021 sous le numéro de dépôt 2477





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

DU LOT

Créé par décret du 5 Mai 1950

23, Avenue Alphonse Juin

46000 CAHORS

SEANCE du LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un et le Lundi 20 septembre à 9h 00, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni conformément à l'article R421-13 du CCH alinéa 7 sous la présidence de Monsieur Maxime VERDIER.

Assistaient à cette séance :

Messieurs ALAZARD – BOURGEOIS – BRU – MARRE – MAS – MERIC – REDOULÉS – RESSEIAC – VERDIER

Mesdames CHASSAIN – GONZALEZ – LEBOUVIER – MARLAS – SABEL – ZAIRI

En visioconférence : Messieurs ROUQUIÉ - VILLEPONTOUX

Absents excusés :

Messieurs BOUILLAGUET (Procuration à Monsieur VILLEPONTOUX) - TERLIZZI

Assistaient également à cette séance :

Madame DELMAS, Directrice des Services Administratifs et Financiers - Madame RICARD, Directrice Générale par Intérim et Directrice du Service Technique - Madame GIBAULT, Directrice des Services Gestion Locative et Contentieux – Madame Virginie LILLOUX, Représentante du personnel (en visioconférence) – Madame ANGUENOT, Secrétaire de Direction.

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*L'article R*421-62 du Code de la Construction et de l'Habitat (CCH) prévoit que « le Conseil d'Administration élit en son sein, à la majorité absolue des membres en fonction, un Président qui doit nécessairement être choisi parmi les membres désignés par la collectivité locale ou l'établissement public de rattachement. »*

A l'unanimité des présents et des connectés en visioconférence, les membres du Conseil d'Administration ont élu Monsieur Denis MARRE, Président du Conseil d'Administration de Lot Habitat en remplacement de Monsieur Maxime VERDIER.

Il est précisé que Monsieur Maxime VERDIER quitte la présidence de l'Office dès ce jour, date de la nomination de Monsieur Marre dans sa fonction de Président.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Cahors, le 21 septembre 2021

ARRIVE LE :

16 NOV. 2021

PREFECTURE DU LOT

La Directrice Générale
Valérie RICARD

